



## APPEL A COMMUNICATIONS

### COLLOQUE SUR

### « LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX LIE AUX FRAUDES ET EVASIONS FISCALES »

*19 et 20 Février 2025, Campus Ambohitsaina (Université d'Antananarivo)*

## 2<sup>ème</sup> ÉDITION DE LA JOURNEE DE PREVENTION DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX – 2025

### I. CONTEXTE

Avec l'appui de SECFIN, Madagascar s'apprête à organiser la deuxième édition de la **Journée de Prévention du Blanchiment de Capitaux (JPBC)**, qui se tiendra en février 2025 et s'étalera sur deux jours, dont les dates seront communiquées ultérieurement.

Cette année, le thème de la JPBC sera « **Blanchiment de capitaux lié aux fraudes et évasions fiscales** », un sujet d'une importance cruciale, car la fraude fiscale représente plus de 35 % des flux financiers illicites détectés par le SAMIFIN en 2023. De plus, cette problématique figure parmi les menaces élevées de blanchiment de capitaux identifiées dans les **Évaluations Nationales des Risques** de 2018 et 2022.

Afin de renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le SAMIFIN a signé des conventions de partenariat avec les trois facultés de l'Université d'Antananarivo notamment la Faculté de Droit et de Sciences Politiques, la Faculté d'Économie, de Gestion et de Sociologie, ainsi que la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour préparer les futurs combattants du BCFTFP.

Par ailleurs, à l'approche de l'évaluation mutuelle de Madagascar prévue en 2026, la mise en œuvre effective des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux lié particulièrement aux fraudes et évasions fiscales, devient une priorité nationale. Par ailleurs, le secteur privé joue un rôle clé dans cette préparation. Les établissements assujettis, notamment les banques, les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD), doivent renforcer leurs dispositifs préventifs. Cela inclut la mise en place de mécanismes solides pour identifier et vérifier les bénéficiaires effectifs, élément crucial pour lutter contre les infractions financières.

## **II. OBJECTIFS DE LA JOURNEE DE PREVENTION DU BLANCHIMENT DE CAPITAUX**

L'objectif principal de la deuxième édition de la Journée de Prévention du Blanchiment de Capitaux (JPBC 2025) est de vulgariser la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en général et l'évasion fiscale en particulier auprès de la communauté scientifique, incitant celle-ci à produire des recherches y afférentes. Un autre objectif majeur est de renforcer la mobilisation nationale dans la lutte contre le blanchiment de capitaux afin d'améliorer la préparation de Madagascar à l'évaluation mutuelle de 2026. La JPBC 2025 se positionne comme un événement phare pour consolider cette préparation nationale.

Plus spécifiquement, les objectifs suivants seront poursuivis :

- Encourager la recherche sur l'impact de la fraude et de l'évasion fiscale sur le système financier et économique de Madagascar, en mobilisant les étudiants et les chercheurs ;
- Encourager le secteur privé à assumer pleinement son rôle de rempart face aux flux financiers illicites ;
- Promouvoir l'échange de connaissances entre les acteurs de la lutte et les académiciens ;
- Créer une dynamique nationale en faveur d'une lutte efficace et collective contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

## **III. APPEL A COMMUNICATIONS**

S'étalant sur deux jours, la présentation de communications scientifiques autour du thème : « **Blanchiment de capitaux lié aux fraudes et évasions fiscales** » figure parmi les activités mises en œuvre dans le cadre de la cette 2<sup>ème</sup> édition de la JPBC.

C'est un moment pour mettre en exergue des travaux de recherches académiques / professionnelles et des approches méthodologiques autour de préoccupations passées/actuelles/émergentes relatives à cette thématique. Ces communications visent à encourager la recherche sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), tout en promouvant le nouveau centre de formation du SAMIFIN, dédié à cette cause.

**Cet appel à communications s'adresse aux étudiants et doctorants ainsi qu'aux Diplômés et enseignant-chercheurs des établissements publics ou privés d'enseignement supérieur.**

Les communications se feront sous forme de présentation orale et/ou en Poster. Elles peuvent être rédigées sous l'(les) angle(s) **juridique, sociologique, politique, historique, financiers et/ou économique** et s'inscrire autour des sous-thèmes suivants (liste non exhaustive):

- L'analyse des mécanismes juridiques nationaux de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et l'harmonisation avec les standards internationaux ;
- Le rôle des paradis fiscaux dans le blanchiment de capitaux (BC) ;
- Les effets de l'évasion fiscale et du BC sur l'économie nationale et mondiale ;
- La place de la société civile et des médias dans la dénonciation et la sensibilisation ;
- Lien entre blanchiment, fraude fiscale et industries criminelles ;
- Évaluation des défis pour les pays émergents dans la mise en œuvre des normes internationales ;
- Perception sociale de la fraude fiscale et du BC ;
- Évasion fiscale, blanchiment et géopolitique ;
- Blanchiment et stabilité politique ;
- Le coût de la non-compliance ; ...

## **IV. MODALITES DE SOUMISSION**

### **Langues utilisées**

Malagasy – Français – Anglais

### **Types de communication**

- Communication orale
- Communication affichée : Poster

### **Les propositions de communication orale**

- Nombre de mots/titre : 500 mots maximum, n'incluant pas la bibliographie
- Format : Word
- Police : **Times New Roman 12**, interligne **1,15**, marges **2,5**
- Mots clés : **5 maximum**
- Bibliographie indicative
- courte notice biographique de ou des auteur(s)
- Le fichier doit être nommé comme suit : prénoms\_NOM \_Institution\_\_sous thème et contacts

### **Les propositions de communication affichée : "Poster**

- Une ébauche du poster sur un format A4 en pdf
- Format : Word
- Police : **Times New Roman 12**, interligne **1,15**, marges **2,5**
- Résumé : 500 mots maximum
- Bibliographie indicative
- courte notice biographique de ou des auteur(s)
- Le fichier doit être nommé comme suit : prénoms\_NOM \_Institution\_\_sous thème et contacts

### **Envoi des propositions**

Les propositions de communication doivent être envoyées par courrier électronique, conjointement aux trois adresses ci-après :

**[jpb2025@samifin.mg](mailto:jpb2025@samifin.mg) / [fac.egs.visio@gmail.com](mailto:fac.egs.visio@gmail.com) /  
[fanoandriamahefazafy@yahoo.fr](mailto:fanoandriamahefazafy@yahoo.fr)**

### **Calendrier**

- Date limite de soumission des propositions : **07 Février 2025 à 18h**
- Notification des auteurs : **dans la semaine du 10 Février 2025**
- Présentation des communications sélectionnées : **19 et 20 février 2025**
- Lieu : Campus Ambohitsaina (Université d'Antananarivo)

### **Contacts**

Pour toute information, veuillez écrire à : **[fanoandriamahefazafy@yahoo.fr](mailto:fanoandriamahefazafy@yahoo.fr)** en mettant en copie **[jpb2025@samifin.mg](mailto:jpb2025@samifin.mg)**

Les propositions seront examinées par un comité scientifique composé des Représentants de SAMIFIN et des organismes partenaires techniques/financiers, de praticiens dans des domaines spécifiques, d'enseignants chercheurs, ... Le choix des communications se fera sur la base de leur pertinence par rapport à la thématique et objectifs de cette 2<sup>ème</sup> édition de la JPBC. L'approche méthodologique sera aussi prise en compte.

### **Partenaires académiques**

- la Faculté d'Économie, de Gestion et de Sociologie (Université d'Antananarivo);
- la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (Université d'Antananarivo) ;
- la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Université d'Antananarivo).